



## Difficultés de service des conseillers d'orientation dans les écoles de la commune de mont-ngafula

Ronsard Kitapindu Meben, Kalema Mayele, Alfred Mukiekie Iyama, Mubiala Ififi Matthieu, Gbaka Ndaya Pascal

Université Pédagogique Nationale (UPN), RD Congo

**Résumé :** L'étude explore les défis auxquels sont confrontés les conseillers d'orientation dans les écoles de Mont-Ngafula, en RDC. Face à une société et un système éducatif confrontés à des difficultés structurelles, ces professionnels jouent un rôle clé dans l'accompagnement des élèves pour faire des choix éclairés, essentiels à leur réussite et au développement du pays. Cependant, ils font face à plusieurs obstacles : absence de locaux adéquats, difficultés dans l'administration et l'interprétation des tests, manque de ressources, influence des parents, et faibles formations continues. La majorité d'entre eux se sentent souvent bloqués dans leur travail, ce qui impacte la qualité de l'orientation scolaire. L'étude recommande d'améliorer les conditions de travail, de renforcer la formation, et de soutenir davantage ces acteurs afin d'optimiser leur contribution. Ces résultats soulignent l'urgence de repenser l'environnement professionnel des conseillers pour garantir un meilleur avenir aux élèves et, par extension, au développement national.

**Mots-clés :** Difficultés, service des conseillers d'orientation, école, Mont-Ngafula, Kinshasa

**Abstract :** The study explores the challenges faced by guidance counselors in schools in Mont-Ngafula, DRC. In the face of a society and an educational system confronted with structural difficulties, these professionals play a key role in supporting students to make informed choices, essential for their success and the development of the country. However, they face several obstacles: lack of adequate premises, difficulties in administering and interpreting tests, lack of resources, influence from parents, and limited continuing education. The majority of them often feel blocked in their work, which affects the quality of school guidance. The study recommends improving working conditions, strengthening training, and providing greater support to these actors in order to optimize their contribution. These results highlight the urgency of rethinking the professional environment of counselors to ensure a better future for students and, by extension, for national development.

**Keywords:** Difficulties, guidance counselor service, school, Mont-Ngafula, Kinshasa

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.20451497>

### 1 INTRODUCTION

L'enseignement, en tant que pilier du développement d'un pays, doit constamment relever le défi d'assurer la réussite et l'égalité des chances pour tous les élèves. Cependant, l'hétérogénéité des élèves face aux apprentissages pose de nombreux problèmes aux personnels du système éducatif congolais, en particulier aux conseillers d'orientation dans l'exercice quotidien de leur mission.

Depuis la fin des années 1980, la diversité des structures et dispositifs d'accompagnement des élèves a connu une multiplication, témoignant d'un changement de regard sur leurs besoins (Hussenet et Santana, 2004). La notion d'élèves en difficulté d'orientation a remplacé celle d'élèves en situation d'échec, soulignant l'importance de mieux orienter et guider les jeunes dans leurs choix d'études.

Comme l'affirmait Blaise Pascal au XVIIe siècle : « La chose la plus importante de toute vie est de faire le choix ; un hasard en dispose ». En République Démocratique du Congo, notamment à Kinshasa, cette sagesse semble



encore d'actualité. La société et le système éducatif peinent souvent à comprendre l'enjeu crucial d'un choix scolaire éclairé. L'orientation et l'information scolaire restent des enjeux complexes, en partie à cause d'attitudes socioculturelles qui n'encouragent pas toujours la participation active des familles et des communautés dans la prise de décision.

Il est fréquent de constater que les élèves changent d'écoles facilement, souvent à la recherche de satisfaction ou de facilités. Pourtant, le choix d'une filière peut avoir des conséquences déterminantes sur leur avenir. Le conseiller d'orientation a pour mission de guider, d'accompagner et de conseiller l'élève afin d'établir un parcours scolaire cohérent. Cependant, comme le souligne Wosey (2004), certains parents projettent dans leurs enfants des parcours qu'ils n'ont pas pu réaliser eux-mêmes, imposant des trajectoires qui ne correspondent pas nécessairement aux aptitudes ou aux aspirations de leurs enfants. Cela influe négativement sur leur motivation et leur réussite scolaire.

Face à cette situation, notre étude cherche à répondre à une problématique centrale : quelles sont les difficultés rencontrées par les conseillers d'orientation dans leur pratique quotidienne, et quelles en sont les causes principales ? Nous formulons l'hypothèse que ces difficultés sont variées et principalement liées à de mauvaises conditions de travail, notamment à un manque de considération et de ressources adéquates dans leur environnement professionnel. L'objectif principal de cette recherche est donc d'identifier ces obstacles afin d'éclairer les responsables et les autorités éducatives, dans le but d'améliorer la qualité et l'efficacité du service d'orientation scolaire en RDC.

## **2 REPERE METHODOLOGIQUE**

### **2.1 Participants**

L'étude porte sur une population de 80 Conseillers d'Orientation (CO) issus de la commune de Mont-Ngafula, constituant une population finie. Afin de mener cette recherche, un échantillon non probabiliste de type occasionnel, comprenant 61 sujets, a été sélectionné en raison de leur accessibilité et disponibilité. Cet échantillon se compose de 54 hommes et 7 femmes.

L'analyse démographique révèle une prédominance masculine, représentant 88,52 % de l'échantillon, contre 11,48 % de femmes. Cette disparité pourrait s'expliquer par une moindre participation des femmes à ce type d'exercice professionnel, en lien avec des facteurs socioculturels ou structurels.

En ce qui concerne la répartition par âge, les participants se situent entre 25 ans et plus de 46 ans. La majorité, soit 55,74 %, (34 individus) ont entre 36 et 45 ans, 31,15 % (19 sujets) ont 46 ans ou plus, tandis que 13,11 % (8 personnes) ont entre 25 et 35 ans.

Du point de vue de l'état civil, la majorité des conseillers sont mariés, avec 52 sujets (47 hommes et 5 femmes), représentant 85,25 % de l'échantillon. Les célibataires constituent 13,11 % (8 sujets : 7 hommes et 1 femme), tandis qu'une seule personne, soit 1,64 %, est veuve.

Concernant l'expérience professionnelle, plus de la moitié des participants (63,93 %, soit 39 sujets : 32 hommes et 7 femmes) ont une ancienneté inférieure à 5 ans. Viennent ensuite ceux ayant entre 5 et 9 ans d'expérience (22,95 %), puis ceux ayant 10 ans ou plus (13,11 %). Cette répartition indique que la majorité des conseillers sont relativement peu expérimentés, ce qui peut s'expliquer par la jeunesse de la structure éducative de Mont-Ngafula, créée en 2005 et restructurée en 2017 en deux sous-provinces distinctes.

En termes de niveau d'études, 77,05 % des participants (44 hommes et 4 femmes) détiennent une licence en orientation scolaire et professionnelle, tandis que 22,95 % (11 hommes et 3 femmes) possèdent un diplôme de graduat. Tous disposent d'un diplôme attestant de leur qualification dans le domaine, bien que la représentation féminine demeure faible, avec seulement 7 femmes contre 54 hommes.

### **2.2 Instruments de collecte des données**

Afin de recueillir les données nécessaires à la vérification de nos hypothèses, nous avons recours à deux principaux outils : l'entretien et le questionnaire, dans le cadre d'une démarche d'enquête systématique.

L'entretien constitue un échange verbal ciblé avec une ou plusieurs personnes, visant à obtenir des informations précises. Selon Vivier (1967), l'entretien ou l'interview se définit comme une conversation particulière où deux personnes, en présence, jouent des rôles préétablis : l'une détient l'information, qu'elle transmet à l'autre, en fonction d'un objectif clairement défini. L'intérêt de cette méthode réside dans sa capacité à déceler non seulement les informations explicites, mais aussi les comportements non verbaux et les attitudes implicites, qui

complètent souvent les données recueillies par observation. En complément de cette dernière, l'entretien permet ainsi d'approfondir la compréhension des réponses et de répondre aux préoccupations soulevées par les sujets lors de leur participation.

Quant à la technique du questionnaire, elle constitue un outil d'observation permettant de quantifier et de comparer les données recueillies auprès d'un échantillon représentatif de la population cible. Un questionnaire est un ensemble structuré de questions visant à obtenir des informations en rapport avec la problématique de l'étude. La formulation de ces questions doit refléter la problématique de départ, en se déclinant en questions élémentaires auxquelles les répondants peuvent répondre aisément. Selon Jean-Christophe Vilatte (2007), la majorité des enquêtés combinent généralement des questions fermées, qui proposent un choix limité de réponses, avec quelques questions ouvertes, permettant une réponse plus détaillée mais plus difficile à analyser statistiquement.

Notre questionnaire comprenait initialement 16 questions, dont 5 ont été éliminées lors d'une étape de pré-test en raison de leur faiblesse ou de leur formulation inadéquate. La version finale comportait donc 11 questions, incluant des items d'identification des participants et des questions explorant les aspects fondamentaux de la recherche. La pré-enquête, menée auprès des conseillers d'orientation de la commune de Mont-Ngafula, avait pour but de valider la pertinence et la clarté des items, ainsi que d'éliminer les questions redondantes ou mal formulées. Cette étape a permis d'assurer la fiabilité de l'outil et d'adapter le questionnaire aux réalités du terrain.

L'administration s'est effectuée directement dans la commune de Mont-Ngafula, où les conseillers d'orientation ont répondu aux questions par phrases ou en sélectionnant une réponse parmi celles proposées. Les questions fermées ont été analysées quantitativement, en comptabilisant le nombre d'occurrences pour chaque choix et en calculant les pourcentages correspondants. Les questions ouvertes ont été traitées par analyse de contenu, une méthode systématique permettant de regrouper et de classer les réponses selon des thèmes dominants, en vue d'interpréter les tendances profondes. Selon André D. Robert et Annick Bouillaguet (1997), cette technique consiste en un examen objectif, systématique et éventuellement quantitatif du contenu, permettant de classer et d'interpréter les éléments constitutifs du texte.

Les réponses aux questions ouvertes ont été regroupées en catégories thématiques, puis analysées à l'aide de tableaux de fréquences. L'utilisation du logiciel Anostat a permis de réaliser des tests statistiques d'indépendance, notamment le test du chi-deux, afin de vérifier la signification des relations observées. La conversion des fréquences en pourcentages a été effectuée selon la formule proposée par Faverge J.-M. (1975), garantissant une interprétation quantitative précise des résultats.

### 3 RÉSULTATS

#### 3.1 Analyse univariée

**Tableau 1 : Réactions des sujets enquêtés sur le cadre de travail**

Réactions	Fréquence				TG	Pourcentage
	M	%	F	%		
<b>Oui</b>	23	42,59	3	42,86	26	<b>42,62</b>
<b>Non</b>	31	57,41	4	57,14	35	<b>57,38</b>
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	<b>7</b>	<b>100</b>	<b>61</b>	<b>100</b>

Il se dégage de ce tableau que la majorité de sujets enquêtés, soit 57,38% affirment ne disposant pas d'un bureau ou cadre approprié de travail au sein de l'école, tandis que 42,62% renseignent avoir un bureau au sein de l'école. Après analyse des informations, les réactions des enquêtés renseignent que, les conseillers d'orientation scolaire et professionnelle de la sous province éducationnelle de Mont-Ngafula, ne disposent pas tous d'un cadre pouvant leur permettre de bien travailler. L'orientation étant un des secteurs important du système éducatif, favorisant la bonne analyse du comportement, l'adaptation et la satisfaction en milieu scolaire, mérite d'être équipée, en dotant les Conseillers d'orientation non seulement d'un cadre adéquat mais aussi des moyens matériels nécessaires.

**Tableau 2 : Réactions des sujets selon les difficultés rencontrées pour les tests**

Réactions	Fréquence				TG	Pourcentage
	H	%	F	%		
<b>Oui</b>	47	77,05	7	11,48	54	<b>88,52</b>
<b>Non</b>	7	11,48	0	-	7	<b>11,48</b>
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>88,52</b>	<b>7</b>	<b>11,48</b>	<b>61</b>	<b>100,00</b>

A la lumière de ces données chiffrées, nous remarquons que la plupart des sujets enquêtés soit 88,52% dont 47 hommes et femmes disent qu'ils éprouvent des difficultés, tandis qu'une minorité de l'échantillon soit 11,48% des sujets disent ne pas éprouver des difficultés pour les tests. Les conseillers d'orientations éprouvent des difficultés dans l'administration des tests pendant l'exercice de leur métier, les tests étant des outils non négligeables pour un Conseiller d'orientation en sa qualité de psychotechnicien. Il est sûr de se pencher ou s'interroger sur la formation du personnel d'orientation, en cela il est impérieux d'envisager des formations de mise à niveau dans ce domaine spécifique. Les tests étant un des outils d'évaluation pour les Conseillers d'orientation, il semble difficile pour les répondants à cette recherche d'évaluer en une probabilité rapprochant à la réalité dynamique pour permettre à ces derniers d'atteindre le niveau escompté pour le travail d'un Conseiller d'orientation.

**Tableau 3 : Justification des réactions des sujets quant aux étapes de l'administration (Oui).**

Réactions	Fréquence				TG	Pourcentage
	H	%	F	%		
<b>Administration de test</b>	51	83,61	3	11,48	54	<b>100</b>
<b>Interprétation de test</b>	34	55,74	3	4,92	37	<b>58,09</b>
<b>Analyse des items</b>	42	68,85	6	9,84	48	<b>75,36</b>
<b>Avis d'orientation</b>	<b>12</b>	<b>19,67</b>	<b>2</b>	<b>3,28</b>	<b>14</b>	<b>21,98</b>

En regardant de plus près les données de ce tableau 8 sur les justifications des réactions des enquêtés sur les difficultés qu'ils éprouvent, il s'observe que, les 100% des enquêtés éprouvent des difficultés dans les processus d'administration des tests ;58,09% des enquêtés disent qu'ils éprouvent les difficultés à faire l'interprétation de test ;75,36% des réactions des enquêtés disent qu'ils éprouvent les difficultés à l'analyse des items de test ;21,98% des réactions des enquêtés disent qu'ils éprouvent les difficultés tant à l'analyse des items qu'au diagnostic ou à l'émission d'un avis d'orientation de test. Au regard de ces résultats démontrant les difficultés des Conseillers d'orientation enquêtés dans le processus d'évaluation, nous présumons que les difficultés des répondants sont également liées à la formation des orienteurs. Cela doit en réalité amener soit à revoir le système éducatif dans la formation de cette profession en vue de la reformer pour donner à ce dernier une formation solide et en poussant les apprenants à la recherche, gage de l'autoformation. Le manque d'intérêt ou la négligence de la part des enquêtés n'est pas à négliger, dans la mesure où le Conseiller d'orientation est censé donner l'information scolaire; en termes de conseils relatifs aux filières d'études organisées en Rd Congo. Cette information consiste à fournir aux élèves le plus d'explications possibles sur les différentes filières et options d'études à suivre ; mais également, il met à la disposition toutes les données à l'élève réalisant le choix d'une section (option) d'études donnée. Après un examen approfondi, tenant compte des étapes du processus de l'orientation (des méthodes et techniques), il se sert des éléments fournis par chacun pour accompagner l'orientation.

**Tableau 4 : Réactions des sujets sur les méthodes de travail**

Réactions	Fréquence				TG	Pourcentage
	M	%	F	%		
<b>L'observation</b>	54	88,52	7	11,48	61	<b>100,00</b>
<b>L'entretien</b>	54	88,52	7	11,48	61	<b>100,00</b>
<b>Les tests</b>	48	78,69	4	6,56	52	<b>85,25</b>
<b>L'interview</b>	43	70,49	5	8,20	48	<b>78,69</b>
<b>Questionnaire</b>	<b>37</b>	<b>60,66</b>	<b>5</b>	<b>8,20</b>	<b>42</b>	<b>68,85</b>

Il ressort de ce tableau sur les méthodes les plus indiquées pour le travail d'un Conseiller d'orientation, que : tous les sujets soit, 100% des enquêtés soulignent que l'observation et l'entretien sont les méthodes les plus indiquées faisant partie des outils qu'ils utilisent de manière régulière. Ils sont suivis de 52 sujets, soit 85,25% d'enquêtés (48 hommes soit 78,69% et 4 sujets de sexe féminin, soit 8,20%) qui optent pour les tests. Ensuite, 48 sujets soit 78,69% des enquêtés (43 hommes soit 70,49% et 8 femmes, soit 8,20% pour les femmes) pensent que l'interview est la technique la mieux indiquée ; 42 sujets soit 68,85% enquêtés dont (37 hommes soit 60,66% et 5 sujets, soit 8,20% des femmes) pour le questionnaire d'enquête sur terrain.

**Tableau 5 : Réactions des sujets sur les différents outils d'un Conseiller d'orientation au sein d'une école**

Réactions	Fréquence				TG	%
	M	%	F	%		
<b>Observation</b>	51	94,44	7	100	58	<b>95,08</b>
<b>Entretien</b>	45	83,33	7	100	52	<b>85,25</b>
<b>Interview</b>	43	79,63	7	100	50	<b>81,97</b>
<b>Test</b>	41	75,93	7	100	48	<b>78,69</b>
<b>Cahier d'activités journalières</b>	37	68,52	7	100	44	<b>72,13</b>
<b>Sensibilisation/ Information</b>	37	68,52	6	85,71	43	<b>70,49</b>
<b>Cahier de gestion de conflits</b>	31	57,41	7	100	38	<b>62,30</b>
<b>Cahier de prévisions des matières</b>	31	57,41	6	85,71	37	<b>60,66</b>
<b>Le programme national scolaire</b>	29	53,70	7	100	36	<b>59,02</b>
<b>Calendrier scolaire</b>	27	50,00	2	28,57	29	<b>47,54</b>
<b>Fiche d'identification scolaire</b>	22	40,74	5	71,43	27	<b>44,26</b>
<b>Le programme national d'OSP</b>	<b>26</b>	<b>48,15</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>26</b>	<b>42,62</b>

Au regard de ces données chiffrées contenues dans le tableau 5, nous constatons que presque la quasi-totalité des conseillers d'orientation affectés au sein d'une école utilisent les différents outils : 58 sujets enquêtés soit 95,08% des réactions des enquêtés renseignent qu'ils utilisent l'observation comme outil ; 52 sujets enquêtés soit 85,25% des réactions des enquêtés renseignent qu'ils utilisent l'entretien comme outil ; 50 sujets enquêtés soit 81,97% des réactions des enquêtés renseignent qu'ils utilisent l'interview comme outil ; 48 sujets enquêtés soit 81,97% des réactions des enquêtés renseignent qu'ils utilisent le test comme outil ; 44 sujets enquêtés soit 72,13% des réactions des enquêtés renseignent qu'ils utilisent le cahier d'activités journalières comme outil ; 43 sujets enquêtés soit 70,49% des réactions des enquêtés renseignent qu'ils utilisent la sensibilisation/ information comme outil ; 38 sujets enquêtés soit 62,30% des réactions des enquêtés renseignent qu'ils utilisent le cahier de gestion de conflit comme outil ; 37 sujets enquêtés soit 60,66% des réactions des enquêtés renseignent qu'ils utilisent le cahier de prévision des matières comme outil ; 36 sujets enquêtés soit 59,02% des réactions des enquêtés renseignent qu'ils utilisent le programme national scolaire comme outil ; 29 sujets enquêtés soit 44,26% des réactions des enquêtés renseignent qu'ils utilisent le calendrier scolaire comme outil ; 27 sujets enquêtés soit 44,26% des réactions des enquêtés renseignent qu'ils utilisent la fiche d'identification scolaire comme outil et 26 sujets enquêtés soit 42,62% des réactions des enquêtés renseignent qu'ils utilisent le programme national d'OSP comme outil. L'orientation scolaire dispose des méthodes et techniques variées et approuvées scientifiquement. Ainsi, la tâche de l'orienteur consiste à étudier et à relier les caractéristiques de deux entités à savoir le sujet à orienter et les filières d'études ou professions à lui proposer. Il faut souligner que l'orientation est un processus qui se déroule généralement en plusieurs étapes techniques. Les tâches du Conseiller d'Orientation se situent dans un contexte vaste que l'on évite de les circonscrire en une seule activité. Il doit explorer la personnalité de chaque élève du point de vue des aspects cognitifs, affectifs et conatifs au moyen des outils dont il dispose. Cette tâche est importante parce qu'elle permet l'établissement du profil psychotechnique de chaque élève. Dans l'exploration des aspects cognitifs de la personnalité de l'élève. Il cherche à apprécier les capacités intellectuelles de l'élève. Les élèves qui présentent un déficit intellectuel profond doivent être diagnostiqués et orientés vers les centres spécialisés pour leur prise en charge spécialisée. La mémoire est une fonction qui permet de capter, coder, conserver et restituer les stimulations et les informations que nous percevons. Elle joue un rôle important dans l'apprentissage scolaire et doit veiller sur le degré d'attention de l'élève dans les classes.

**Tableau 6 : Réactions des sujets quant aux difficultés éprouvées**

Réactions	Fréquence				TG	Pourcentage
	M	%	F	%		
<b>Oui</b>	51	94,44	7	100	58	<b>95,08</b>
<b>Non</b>	3	5,56	-	-	3	<b>4,92</b>
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	<b>7</b>	<b>100</b>	<b>61</b>	<b>100</b>

Au regard des résultats du tableau 6 sur les difficultés éprouvées au travail, il ressort que la majorité des sujets soit 95,08% dont (51 soit 84,44% hommes et toutes les Conseillères soit (7) affirment qu'ils éprouvent des difficultés au travail. tandis que 3 conseillers soit 4,92% disent ne pas éprouver des difficultés au travail. Il s'agit, non seulement de connaître les difficultés que rencontrent les conseillers d'orientation dans leur travail, mais aussi de savoir comment ils évaluent ces difficultés rencontrées bien que réelles. Les Conseillers d'orientation avouent éprouver des difficultés dans l'exercice de leur travail. En cela, les conditions du travail sont non conforme ni adaptées aux exigences du métier. Le box ou bureau du travail d'un Conseiller d'orientation doit être un cadre propice pour le travail, mais cela est loin d'être une réalité dans la sous-province éducative de Mon-Ngafula. Les difficultés sont multiples et s'amplifient davantage.

**Tableau 7 : Réactions des sujets à la question liée aux difficultés d'orientation des élèves.**

Réactions	Fréquence				TG	Pourcentage
	M	%	F	%		
<b>Oui</b>	53	98,15	7	100	60	<b>98,36</b>
<b>Non</b>	1	1,85	0	0	1	<b>1,64</b>
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	<b>7</b>	<b>100</b>	<b>61</b>	<b>100</b>

Le tableau 7 révèle que la majorité de 60 sujets soit 98,36% dont (54 hommes et toutes les femmes (7) sujets) attestent qu'ils éprouvent des difficultés pour orienter les élèves à l'école et un sujet soit 1,64% dit le contraire, il témoigne ne pas éprouver des difficultés pour orienter les élèves à l'école. Le Conseiller a mission d'accompagner les élèves dans leur orientation, mais celui-ci doit être suffisamment outillé, informé et doit maîtriser le système éducatif congolais et ses différentes options organisées mais surtout les débouchés de chaque filière organisée en République Démocratique du Congo. L'orientation scolaire étant un service qui consiste à présenter aux élèves les différentes filières dans lesquelles, ils pourraient s'insérer en fonction de leur parcours, leurs intérêts et autres. Les élèves dans la plupart de cas, sont dans l'auto orientation avec un risque de non satisfaction de leur projet d'avenir. Un bon choix scolaire produit la satisfaction et la réussite scolaire.

**Tableau 8: Réactions des enquêtés sur les rôles d'un conseiller d'orientation à l'école.**

Réactions	Fréquences				Total des eff	Tot %
	M	%	F	%		
<b>Accompagner l'élève dans son orientation</b>	51	94,44	6	85,71	57	<b>93,44</b>
<b>Faire l'évaluation des dossiers de scolarité des élèves</b>	51	94,44	5	71,43	56	<b>91,80</b>
<b>Suivi l'évaluation psychologique</b>	51	94,44	5	71,43	56	<b>91,80</b>
<b>Tenir les entretiens familial (parents des certains élèves présentant des signes d'inadaptation)</b>	50	92,59	3	42,86	53	<b>86,89</b>
<b>Intervenir auprès des élèves, mais aussi des personnels, pour les informer et les guider dans leurs choix de filière et orientation</b>	48	88,89	6	85,71	54	<b>88,52</b>
<b>Expliquer les débouchés des filières d'études</b>	47	87,04	7	100	54	<b>88,52</b>
<b>Faire les observations, entretiens/ entrevues de groupe ou de façon individuelle pour une orientation sur mesure</b>	42	77,78	7	100	49	<b>80,33</b>
<b>Faire administrer les tests, l'analyser et interpréter ceux-ci et ainsi faire le rapport.</b>	39	72,22	7	100	46	<b>75,41</b>
<b>Evaluer les aptitudes et les compétences en vue d'un diagnostic</b>	<b>19</b>	<b>35,19</b>	<b>5</b>	<b>71,43</b>	<b>24</b>	<b>39,34</b>

Ce tableau ci-dessus sur renseigne les différents rôles d'un Conseillère d'orientation affecté au sein d'une école, que nous présentons dans l'ensemble : 93,44% des réactions des enquêtés renseignent que c'est l'accompagnement de l'élève dans son orientation ; 91,80% des réactions des enquêtés disent c'est de faire l'évaluation des dossiers de scolarité des élèves ; 91,80% des réactions des enquêtés trouvent c'est l'évaluation psychologique ; 86,89% des réactions des enquêtés pensent que c'est de conduire des entretiens familiaux (parents des certains élèves présentant des signes d'inadaptation) ; 88,52% des réactions des sujets enquêtés disent c'est d'intervenir auprès des élèves, mais aussi des personnels, pour les informer et les guider dans leurs choix de filière et orientation ; 88,52% des réactions des enquêtés stipulent que c'est d'expliquer les débouchés des filières d'études ; 80,33% des réactions des enquêtés renseignent que c'est de conduire des observations, entretiens/ entrevues de groupe ou de façon individuelle pour une orientation sur mesure ; 75,41% des réactions des sujets enquêtés témoignent que c'est d'administrer les tests, les analyser et les interpréter, et ainsi faire le rapport ; 39,34% des réactions des sujets enquêtés renseignent que c'est d'évaluer les aptitudes et les compétences en vue d'un diagnostic. Etant donné que les conseillers d'orientation ont des rôles dans le développement du système éducatif, pour éviter les gaspillages, les échecs scolaires, l'inadaptation scolaire et sociale, la déperdition scolaire, il importe de diriger chaque élève vers la formation qui convient à ses goûts et aptitudes en vue de servir plus tard au développement du pays. A notre avis, dans notre société où il existe des ouvertures professionnelles, le chômage est la conséquence d'une mauvaise orientation.

**Tableau 9: Réactions des enquêtés sur les processus d'orientation**

Réactions	Fréquence				TG	Pourcentage
	M	%	F	%		
<b>Oui</b>	39	63,93	5	8,20	44	<b>72,13</b>
<b>Non</b>	15	24,59	2	3,28	17	<b>27,87</b>
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>88,26</b>	<b>7</b>	<b>11,48</b>	<b>61</b>	<b>100</b>

Il se dégage du tableau 9 que la majorité de 44 sujets enquêtés soit 72,13% disent « oui » c'est-à-dire qu'ils se retrouvent souvent bloqués dans le processus de l'orientation scolaire, contrairement aux 17 sujets enquêtés soit 27,87% qui disent « non », c'est-à-dire qu'ils ne sont pas bloqués dans le processus de l'orientation scolaire. Il se constate que les enquêtés à cette recherche se voient bloqués sur le processus d'orientation scolaire. Ce constat nous amène à évoquer les problèmes de formation de chaque conseiller. Les blocages sont généralement les conséquences de manque de connaissances de base dans un domaine bien précis. Dans ce cas d'espèce, que doit disposer un conseiller d'orientation. Il est important de souligner que, le travail d'orientation est indispensable pour la satisfaction scolaire de l'élève.

**Tableau 10: Justification de oui des enquêtés sur les facteurs de difficultés du processus d'orientation**

Réactions/Facteur	Fréquence				Tt	%
	H n=39	%	F n=5	%		
<b>Manque de cadre idéal /bureau</b>	29	65,91	4	80	33	<b>75,00</b>
<b>Manque de tests</b>	27	61,36	3	60	30	<b>68,18</b>
<b>Manque de confiance des autres responsables des écoles</b>	23	52,27	4	80	27	<b>61,36</b>
<b>Influence négative des parents dans le choix des filières de leur enfant</b>	22	50	2	40	24	<b>54,55</b>
<b>L'absence des formations de mise à niveau</b>	<b>11</b>	<b>25</b>	<b>3</b>	<b>60</b>	<b>14</b>	<b>31,82</b>

Ce tableau 15 présente les réactions justificatives des enquêtés sur les facteurs de difficultés du processus d'orientation des élèves à l'école, ainsi des réactions des enquêtés il ressort que : 75% des réactions des enquêtés renseignent que leurs difficultés sont dues au manque d'un cadre propice/bureau pouvant leur permettre d'organiser les entretiens ou de bien travailler ; 68,18% des réactions des sujets des enquêtés renseignent que leurs difficultés sont dues au manque de tests dans la bibliothèque pouvant leur permettre d'organiser les évaluations ou de bien travailler ; 61,56% des réactions des enquêtés renseignent que leurs difficultés sont liées au manque de confiance de certains responsables des écoles ; 54,55% des réactions des enquêtés renseignent que leurs difficultés sont liées à l'influence négative des parents dans le choix des filières de leur enfant; 31,82% des

réactions des enquêtés renseignent que leurs difficultés sont liées à l'absence des formations pour le remise à niveau.

**Tableau 11 : Réactions des enquêtés sur la nature des difficultés**

Réactions	Fréquences				Tot Eff	%
	M	%	F	%		
Psychologiques	54	88,52	7	11,48	61	100
Financières	54	88,52	7	11,48	61	100
Matérielles	54	88,52	6	9,84	60	98,36
Disciplinaires	53	86,89	7	11,48	60	98,36
Communicationnelles	49	80,33	5	8,20	54	88,52
Techniques	41	67,21	7	11,48	48	78,69
Pédagogiques	21	34,43	0	-	21	34,43

Les résultats de ce tableau révèlent que les Conseillers d'orientation affectés dans les écoles éprouvent les difficultés qui se présentent de la manière suivante : 61 sujets soit la quasi-totalité des enquêtés (88,52% des Conseillers et 11,48% des conseillères) affectés dans les écoles éprouvent surtout les difficultés d'ordre psychologiques, ex-aequo avec ceux qui éprouvent des difficultés d'ordre financier; 60 sujets soit une majorité de 98,36% des enquêtés (88,52% des conseillers et 9,84% des Conseillères) affectés dans les écoles éprouvent surtout les difficultés d'ordre matériels, ex aequo avec les difficultés d'ordre disciplinaire ; 54 sujets soit 88,52% des enquêtés (80,33% des Conseillers et 8,20% des conseillères) affectés dans les écoles éprouvent surtout les difficultés d'ordre matériels ex-aequo avec ceux qui éprouvent des difficultés d'ordre communicationnel ; 48 sujets soit une majorité de 98,36% des enquêtés (67,21% des Conseillers et 11,48% des Conseillères) affectés dans les écoles éprouvent surtout les difficultés d'ordre technique ; 21 sujets soit un score de 34,43% des enquêtés tous Conseillers affectés dans les écoles éprouvent surtout les difficultés d'ordre matériel ex-aequo avec ceux qui éprouvent des difficultés d'ordre pédagogique.

**Tableau 12 : Réactions des sujets sur la visite hiérarchique**

Réactions	Fréquence				TG	Pourcentage
	H	%	F	%		
Souvent	27	44,26	2	3,28	29	47,54
Très souvent	7	11,48	0	-	7	11,48
Pas du tout	20	32,79	5	8,20	25	40,98
<b>Total</b>	<b>54</b>		<b>7</b>		<b>61</b>	<b>100</b>

A la lumière des données chiffrées de ce tableau, nous constatons que : 29 sujets soit 95,56% enquêtés disent qu'ils arrivent souvent à recevoir la visite du Conseiller principal au sein de leurs écoles ; 25 sujets soit 40,98% enquêtés disent n'avoir pas reçu de visite du Conseiller principal au sein de leurs écoles et 7sujets soit 11,48% enquêtés disent qu'ils arrivent très souvent à recevoir la visite du Conseiller principal au sein de leurs écoles. L'annonce de la visite des chefs hiérarchiques dans le domaine de l'éducation est généralement un facteur motivationnel pouvant amener les personnels de s'aligner dans un dynamisme, cherchant la sanction positive auprès des chefs hiérarchiques. Dans le cas d'espèce, la visite du Conseiller principal, doit être perçue comme une valorisation du travail des Conseillers affectés dans les écoles. Le résultat démontre une faible présence des chefs hiérarchiques dont les Conseillers d'orientation principal dans les écoles de leur axe sectoriel. Les visites de services permettent aux responsables de s'imprégner des réalités concrètes du travail et d'engager soit des réformes ou des formations au bénéfice des agents ou des administrés.

### 3.2 Analyse bivariée

**Tableau 13 : Possession d'un cadre de travail confronté à la variable âge**

Ddl	Décision statistique	Décision expérimentale	Coefficient de Cramer	Marge d'erreur
2	$X^2c=3,930 > X^2t=5,991$	H0 est rejetée	0,254	5%

A la préoccupation relative à la possession d'un espace ou bureau de travail, les résultats révélés par le logiciel attestent l'inexistence d'une différence significative. C'est-à-dire, la valeur calculée est en dessous de celle dite critique, soit 3,930 et 5,991. En effet, nous pouvons dire que les réactions des sujets quant à cette préoccupation n'ont pas été la conséquence de leur âge respective. Les sujets plus âgés ont réagi de la même façon que leurs cadets, et vice-versa.

**Tableau 14. Difficultés éprouvées par les sujets confronté à la variable sexe**

Ddl	Décision statistique	Décision expérimentale	Coefficient de Cramer	Marge d'erreur
1	$X^2c=9,461 > X^2t=3,841$	H0 est rejetée	0,394	5%

En ce qui concerne leurs réactions relatives aux difficultés qu'ils auraient éprouvées dans leur travail quotidien, lesquelles réactions ont été confrontées à la variable genre ou sexe, il s'ensuit que la valeur calculée (9,461) est supérieure à la valeur tabulaire (3,841). De ce fait, la différence est significative ; d'où, le rejet de l'hypothèse nulle. Par conséquent, nous disons que les réactions manifestées par les sujets quant aux difficultés éprouvées dans leur travail sont largement discriminées par la variable sexe ; et donc, les conseillères d'orientation ne perçoivent pas les difficultés de la même manière que leurs collègues de sexe masculin.

**Tableau 20. Difficultés éprouvées par les sujets confronté à la variable niveau d'études**

Ddl	Décision statistique	Décision expérimentale	Coefficient de Cramer	Marge d'erreur
1	$X^2c=4,228 > X^2t=3,841$	H0 est rejetée	0,291	5%

Les résultats révélés par l'outil de traitement Anastats sur les réactions des sujets quant aux difficultés manifestées par les conseillers d'orientation comparées à leurs niveaux d'études indiquent que la valeur calculée (4,228) est supérieure à la valeur de la table (3,841). En effet, la différence étant significative ; nous rejetons l'hypothèse nulle.

En outre, la perception des difficultés rencontrées par les sujets est discriminée par leurs niveaux d'études. De ce fait, les gradués et les licenciés n'éprouvent pas les mêmes types de difficultés dans l'exercice de leur métier. Au regard des résultats statistiques, la valeur calculée est supérieure à celle de la table et donc il existe une différence nette entre les gradués et les licenciés.  $X^2c=4,228 > X^2t=3,841$

Nous disons qu'il est normal que les gradués présentent des difficultés majeures par rapport aux licenciés. Au niveau de la formation, il s'affirme que les gradués sont plus praticiens que chercheurs. Il semble qu'au niveau d'instruction, ils ont un programme généralement non approfondi, mais en revanche, les deux ans de plus pour les licenciés sont une plus-value en terme acquisition des connaissances et de formation. Il faut souligner que le programme de formation en orientation scolaire et professionnelle tel qu'adopté par les législateurs congolais, prévoit 5 ans d'années académique pour la formation d'un conseiller d'orientation, (Loi-cadre de la RDC, n° 14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national).

Les difficultés éprouvés par les gradués montrent les insuffisances dans leur formation, ainsi les formations de mise en niveau peuvent être un remède pour eux.

Tableau 21 : Résultats logiciel : processus d'orientation et la variable sexe

Ddl	Décision statistique	Décision expérimentale	Coefficient de Cramer	Marge d'erreur
2	$X^2_c=5,531 < X^2_t=5,99$	H0 est maintenue	301	5%

Quant aux réactions des enquêtés par rapport à la variable sexe, les résultats en notre possession indiquent l'inexistence de différence significative entre les propos des sujets. Soit, la valeur calculée s'est révélée inférieure à celle dite tabulaire ; soit 5,531 et 5,99.

De ce fait, les réactions des sujets quant à la préoccupation relative au processus d'orientation n'ont nullement subi la conséquence de la variable sexe. Que ce soient les hommes ou les femmes Conseillers d'orientation, tous ont réagi presque de la même manière. Ce qui fait que le sexe n'a pas influé sur leurs propos.

#### 4 DISCUSSION

Selon Olivier Meunier (2008), l'orientation regroupe un ensemble d'activités permettant à toute personne, à tout âge et à tout moment de sa vie, d'évaluer ses capacités, ses compétences et ses intérêts, afin de prendre des décisions éclairées concernant sa formation, son emploi et son parcours personnel. Elle vise à améliorer à la fois les systèmes éducatifs et leur articulation avec le monde professionnel. L'orientation constitue un levier essentiel pour réduire l'échec scolaire, lutter contre la déscolarisation, et aider les élèves à faire des choix adaptés entre différentes disciplines et filières. Elle participe également à préparer les jeunes au monde du travail, en leur permettant de développer des compétences spécifiques (Meunier, 2008).

Dans le contexte congolais, la compréhension et l'analyse du système éducatif sont indispensables, notamment par la comparaison avec d'autres modèles, afin d'identifier ses forces, ses faiblesses, et d'en tirer des leçons pour son amélioration. Le système éducatif constitue un enjeu stratégique pour le développement d'un pays : il est considéré comme un levier structurel fondamental. Pourtant, depuis plusieurs décennies, il semble faire face à une crise systémique, avec une impuissance perceptible des décideurs qui ne parviennent pas à instaurer des solutions durables. Le développement national étant lié à la qualité de l'éducation et à la maîtrise des ressources humaines, il est crucial d'intervenir efficacement dans ce secteur, notamment en garantissant une éducation de qualité et accessible à tous, dans un contexte marqué par la promesse de gratuité de l'enseignement.

Cependant, l'hétérogénéité des élèves face aux apprentissages pose de nombreux défis pour le personnel éducatif, en particulier pour les conseillers d'orientation. Malgré la multiplication des dispositifs d'accompagnement, la société et le système éducatif peinent à saisir l'importance d'un choix scolaire éclairé. La perception de l'école comme lieu de transformation sociale est souvent compromise par des difficultés structurelles, qui impactent négativement le rendement scolaire. La société congolaise ne semble pas encore pleinement comprendre la nécessité d'opérer des choix judicieux en matière d'orientation et d'information scolaire, ce qui complique la tâche des conseillers d'orientation dans leur environnement professionnel.

En tant que professionnels chargés d'accompagner, de conseiller et d'aider les élèves à bâtir un parcours scolaire cohérent, ces conseillers jouent un rôle crucial dans la prévention des difficultés scolaires. Leur mission consiste à orienter les élèves vers des filières d'études qui correspondent à leurs aspirations et à leur profil, afin de favoriser leur réussite et leur épanouissement. Or, il est fréquent que certains élèves changent d'école facilement, souvent à la recherche de meilleures conditions ou de facilités, ce qui complique le travail des conseillers.

L'analyse des difficultés rencontrées par ces professionnels permet d'envisager des aménagements pédagogiques, psychotechniques et des adaptations aux besoins éducatifs spécifiques. Les conseillers doivent agir en amont pour prévenir l'apparition de difficultés et proposer des remédiations adaptées, dépassant le simple soutien scolaire. La mise en place de dispositifs d'aide est donc essentielle pour diminuer les obstacles que rencontrent les apprenants.

L'éducation de base pour tous, conformément à la Loi-cadre (RDC, n° 14/004 du 11 février 2014), vise à répondre aux besoins fondamentaux d'apprentissage : lire, écrire, calculer, s'exprimer oralement, résoudre des problèmes, et acquérir des compétences civiques, sociales et professionnelles. Dans ce contexte, les conseillers d'orientation doivent également veiller à anticiper et prévenir les difficultés scolaires en étant bien informés et formés pour prendre en charge efficacement les élèves en difficulté.

Un des objectifs essentiels de l'orientation est de favoriser un choix scolaire judicieux, en assurant une adéquation entre la personnalité de l'élève et la filière choisie. Pour cela, le conseiller doit œuvrer dans des conditions optimales, afin d'accomplir cette mission avec tact et efficacité. Il est important de préciser que ce n'est pas lui qui oriente à la place de l'élève, mais plutôt qu'il facilite et guide le processus d'orientation, permettant à l'élève de s'engager de manière éclairée et autonome dans son parcours.

## 5 CONCLUSION

Notre étude portait sur les « Difficultés rencontrées par les services de conseillers d'orientation dans les écoles de la commune de Mont-Ngafula ». Elle a été menée auprès d'un échantillon accidentel de 61 conseillers d'orientation, avec pour objectif d'identifier les principaux obstacles auxquels ces professionnels font face dans l'exercice de leurs fonctions. L'enjeu était d'éclairer les autorités publiques et l'Éducation nationale sur cette problématique afin de favoriser des interventions adaptées.

L'analyse des données a mis en évidence plusieurs constats significatifs. En ce qui concerne les conditions de travail, il apparaît que 57,38 % des conseillers ne disposent pas d'un bureau dédié dans leur établissement, ce qui constitue un obstacle majeur à leur efficacité. Par ailleurs, une majorité écrasante (88,52 %) éprouve des difficultés dans l'administration des tests, notamment dans leur mise en œuvre, leur interprétation, l'analyse des items, voire dans la formulation de diagnostics d'orientation.

Les outils utilisés par les conseillers sont variés, mais leur utilisation ne dispense pas des difficultés : observation, entretien, test, cahier d'activités, et autres supports. La majorité des répondants (95,08 %) déclarent rencontrer des obstacles dans l'exercice de leur métier, principalement d'ordre psychologique, financier, matériel, disciplinaire, communicationnel et technique.

Concernant le processus d'orientation, 72,13 % des enquêtés se sentent souvent bloqués, en raison notamment du manque de cadres appropriés, de tests disponibles, de la confiance des responsables, ainsi que de l'influence des parents dans le choix des filières. Ces difficultés confirment notre hypothèse selon laquelle les conseillers d'orientation rencontrent des problèmes de diverses natures, en grande partie liés aux mauvaises conditions de leur environnement professionnel et à la faible considération qui leur est accordée.

Face à ces constats, plusieurs recommandations peuvent être formulées. Il importe que les responsables de l'Office de l'Orientation Scolaire et Professionnelle (OSP) évitent de se mêler aux activités routinières, afin de leur permettre de se concentrer sur leur mission. Les autorités provinciales doivent soutenir concrètement ces programmes, notamment par des moyens matériels et la mise en place de formations continues pour renforcer les compétences des conseillers, en particulier ceux en début de carrière. La réalisation régulière de visites de terrain pourrait aussi contribuer à identifier et à résoudre les difficultés sur place.

Par ailleurs, il est essentiel de doter chaque conseiller d'un bureau décent, équipé de moyens techniques appropriés, pour garantir la confidentialité et la qualité de leur travail. Au niveau national, il est recommandé d'assurer des ressources matérielles suffisantes et de structurer les services d'orientation de manière diversifiée, en tenant compte du capital humain et en valorisant notamment le recrutement de femmes, reconnues pour leur intuition pédagogique.

Enfin, cette étude ne couvre qu'une partie du problème. D'autres investigations pourraient explorer des aspects complémentaires, tels que l'organisation de séances d'information ou la collaboration entre acteurs éducatifs. Nos limites ne doivent pas être perçues comme un échec, mais plutôt comme la manifestation d'un choix motivé, orienté vers des recherches futures visant à améliorer la qualité et l'efficacité du service d'orientation.

## REFERENCES

- [1] Arrêté Ministériel N° MIN.EPSP/CAB.MIN/0390/92 du 30 Avril 1992 de son accordant le statut d'une Division Nationale au sein de la Direction des programmes Scolaires et matériels didactiques pour coordonner les activités de l'Orientation Scolaire et Professionnelle réalisées dans les Divisions Provinciales et sous-divisions de l'EPSP.
- [2] Arrêté Ministériel N°MIN.EPSP/CABMIN/0802/2017 du 15 juillet 2017 portant Organisation et Fonctionnement du service de l'Orientation Scolaire et Professionnelle.
- [3] Articles 23 de la loi-cadre 2014, n°86-005 de l'enseignement national en République Démocratique du Congo.
- [4] Azia F. et al., (2019). Normes de présentation d'un travail scientifique. L'Harmattan.

- [5] Bourgeois, M., et all (1995). L'expérience du deuil chez 154 jeunes adultes de la population générale. (intérêt de l'échelle de deuil TRIG). *L'Encéphale* (Paris), 21(4), 263-271.
- [6] Channouf, A. (2004). Les influences inconscientes: de l'effet des émotions et des croyances sur le jugement. Armand Colin.
- [7] Création de l'onisep (décret du 19 mars 1970), chargée d'élaborer l'information
- [8] D'Hainaut, L. (1975). Programmes d'études et éducation permanente: études pour l'Unesco (Vol. 1). Unesco.
- [9] Danvers, F. (1988). Pour une histoire de l'orientation professionnelle. *Histoire de l'éducation*, 3-15.
- [10] Danvers, F. (1992). 700 mots-clefs pour l'éducation. Presses Univ. Septentrion.
- [11] Defrenne, R. (2003). Orientation et Education à l'orientation tout au long de la vie. *L'indécis*, 51.
- [12] Dictionnaire Larousse de poche (2012), édition mise à jour, Paris.
- [13] Dictionnaire Micro Robert (1999), Paris, p.428. DOI :<https://doi.org/10.7202/305325ar>
- [14] Drevillon, J. (1988). Reconnaissance d'une situation-problème et fonctionnement cognitif. *Revue française de pédagogie*, 9-14.
- [15] Duru-Bellat, M., Jarousse, J. P., & Mingat, A. (1992). De l'orientation en fin de cinquième au fonctionnement du collège.
- [16] Ekwa, B. I. (1979). Reflexions sur les reformes scolaires en Afrique apres vingt ans d'indépendance'. *Zaire-Afrique*, (139), 535-552.
- [17] Faverges J.M, (1975) Méthode en statistique en psychologie appliquée, PUL, tome1, Paris.
- [18] Fortin et Coll., (1988). Processus de recherche de conception à la réalisation, éd. Decorie, Québec.
- [19] Giron, C., Lassarre, D. & Paty, B. (2003). Stress des étudiants et réussite universitaire: les conditions économiques, pédagogiques et psychologiques du succès. *L'orientation scolaire et professionnelle*, (32/4), 669-691.
- [20] Guéguen, N., Lourel, M., Pascual, A., et Mouda, F. (2011). Note méthodologique. *Sante*, 21(82).
- [21] Guichard, J., Huteau, M., & Huteau, M. (2005). *L'Orientation Scolaire et Professionnelle* (p. 96). Paris: Dunod.
- [22] <http://www.onisep.fr>
- [23] <https://sfa-cgt.fr/quelques-reperes-historiques-sur-la-formation> consulté, le 12/01/2021
- [24] Huarte de San Juan, J. (2008). *L'Examen des Esprits pour les Sciences: où se montrent les différences des Esprits, qui se trouvent parmi les hommes, & à quel genre de science un chacun est propre en particulier*. Paris: Dunod.
- [25] Hussenet, A., & Santana, P. (2004). Le traitement de la grande difficulté scolaire au collège et à la fin de la scolarité obligatoire.
- [26] Huteau, M. (2004). La place de l'INOP dans l'histoire de la psychologie de l'orientation (1928-1970). *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 34, 39-49.
- [27] Journal Officiel : La Nouvelle-Loi-Cadre de l'enseignement national/RDC. N° 14/003 Du Février 2014.
- [28] Kakoma N.J.-B, (2018), Les difficultés scolaires chez les élèves d'origine congolaise (Rdc) dans le système éducatif belge. Paris. Edilivre.
- [29] Kanza, V. (2007). Alioune Diop et Thomas Kanza, Présence Africaine, un réseau de solidarité dans le processus de la décolonisation du Congo belge. *Présence Africaine*, (1), 79-84.
- [30] Kleitman, N., & Piéron, H. (1928). II. Contribution à l'étude des facteurs régissant le taux de sommation des impressions lumineuses de surface inégale. *L'Année psychologique*, 29(1), 57-91.
- [31] L'Arrêté ministériel n° MINEPSP/CABMIN/0520/2005 du 03/01/2005.
- [32] L'Arrêté ministériel n° MINEPSP/CABMIN/1216/2017 du 29/08/2017, portant structuration de provinces éducationnelles de l'EPSP dans la ville province de Kinshasa en deux sous-provinces éducationnelles, à savoir sous province Educationnelle de Mont-Ngafula I et II.
- [33] L'Arrêté Ministériel N°MINEPSP/CABMIN/15/06/2013 portant fixation de la structure organique d'une Coordination provinciale ou diocésaine des écoles conventionnées.
- [34] L'Arrêté N°MINEPSP/CABMIN/001/164/98 DU 24 Décembre 1998 intégrant le poste de Conseillers d'orientation dans la structure des écoles secondaires.
- [35] L'Arrêté N°MINEPSP/ CABMIN/ 0394/2013 du 04 /09/2013 portant fixation de la structure organique d'une Direction de la Province Éducationnelle et d'une Inspection Principale Provinciale de l'EPSP.
- [36] l'Ordonnance-loi n° 90-048 du 21 août 1990 de la Convention relative aux Droits de l'enfant impliquant l'engagement de l'État congolais de rendre accessible à tous les élèves congolais, l'information et l'Orientation Scolaire et Professionnelle.

- [37] La Loi n°09/001 du 10 Janvier 2009 portant protection de l'enfant, dans laquelle le corps des Conseillers d'Orientation Scolaire et Professionnelle est reconnu comme l'un des organes de protection sociale de l'enfant (Art.74 et 79).
- [38] La Pratique d'Orientation Scolaire et Professionnelle (2018).
- [39] Lazarus, M. et coll. (1984). Fermeture intégrale et changement de base. In Annales de la Faculté des sciences de Toulouse: Mathématiques (Vol. 6, No. 2, pp. 103-120).
- [40] Le conseil de l'Education et de la Formation (2001), amendant une définition de l'UNESCO (Danvres, 1992, 190).
- [41] Le Programme National des Activités d'Orientation Scolaire et Professionnelle à l'école Primaire et Secondaire (2015);
- [42] Le rapport de Dion sert de base, lors de la réforme de 1953, à la rédaction d'un programme destiné aux écoles normales.
- [43] L'Ordonnance n°08/057 du 24 Septembre 2008 portant nomination des Bourgmestres et Bourgmestres-Adjoints de la Ville de Kinshasa.
- [44] Luvuande Wosey . (2004). Statistiques des pêches des eaux intérieures du Zaïre. 6 PP- Miméo. (L'ompilers note: Déposé au Lab. vr Algemene.
- [45] Mellouki, M. H., & Beauchemin, M. (1994). L'orientation scolaire et professionnelle au Québec: l'émergence d'une profession, 1930-1960. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 48(2), 213-240.
- [46] Mémoire de Kasongo Mutombo Dieu-merci (2014-2015). « Choix des filières d'études aux humanités chez les élèves de Matadi ; constat et perspectives » mémoire de licence en OSP.. UPN/Kinshasa RDC.
- [47] Mémoire de Yankaya Wingi Carine (2014-2015). « Etude motivationnelle de choix d'options d'études des élèves de la troisième année des humanités des écoles de la sous-division de N'djili » mémoire de licence en OSP. UPN/Kinshasa RDC.
- [48] Merle, P., et al.(1992). Sur chêne liege dans le Sud-Est de la France: estimation des dégâts, relations entre ceux-ci et certains facteurs du milieu. In *Annales des sciences forestières* (Vol. 49, No. 6, pp. 571-588). EDP Sciences.
- [49] Meunier, O.,(2008). Les approches interculturelles dans le système scolaire français: vers une ouverture de la forme scolaire à la pluralité culturelle?. *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, (3).
- [50] Note d'Information sur le service l'Orientation Scolaire et Professionnelle du Ministère de l'EPST (2018) ;
- [51] Note d'Information sur le service l'Orientation Scolaire et Professionnelle du Ministère de l'EPST (2018).
- [52] Odon MULANDA KIMPEMBE, (2008/CE.N.O.S.P/RDC) :« La pratique de l'orientation scolaire et professionnelle en République Démocratique du Congo ».
- [53] Ordonnance n°Q8/057/2008 du 24/09/2008 du Président de ta République Démocratique du Congo.
- [54] Pascal, B., Arnauld, A., & Nonancourt, F. D. *Géométries de Port-Royal*. Edition critique par Dominique Descotes, 17ème siècle.
- [55] Perrenoud, P. (1994). Le travail sur l'habitus dans la formation des enseignants: analyse des pratiques et prises de conscience. *Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education: Service de la recherche sociologique*.
- [56] Piéron, H. (1928). II. Influence de la composition de la lumière sur la nature des couleurs subjectives de Fechner-Benham (Données complémentaires). *L'Année psychologique*, 29(1), 229-233.
- [57] Robert, A. D., & Bouillaguet, A. (1997). *L'analyse de contenu*. Presses Universitaires de France, PUF.
- [58] Secrétariat Communale de Mont-Ngafula/ rapport du fonctionnement Administratif 2019
- [59] Source Commune de Mont-Ngafula : Rapport du fonctionnement Administratif 2019
- [60] sous province éducationnelle de Mont-Ngafula (Rapport synthèse du répertoire des écoles.
- [61] Tapet, P., Bouissou, C., Esparbs-Pistre, S.,Lacoste, S., Lamia, A., Lévêque, G., & Sordes-Ader, F. (2002). L'orientation scolaire et/ou professionnelle comme source potentielle de stress.
- [62] URlhttps://id.erudit.org/iderudit/305325ar. consulté le 12/01/2021
- [63] Vilatte, J. C. (2007). *Méthodologie de l'enquête par questionnaire*. Laboratoire Culture & Communication Université d'Avignon.
- [64] Viviers, S. (1967). Souffrance identitaire de métier: Des conseillères et des conseillers d'orientation s'interrogent sur le présent et l'avenir de leur profession en milieu scolaire.
- [65] Yawidi Mayinzambi, J. P. (2008). Pourquoi mon enfant a-t-il échoué? Regard sur l'inadaptation scolaire. Mabiki. Bruxelles.